les nuits dans les larmes, le duc d'Angoulême semble plus résigné.

— On lit dans le *Journal des Débats* :

« Le gouvernement a reçu des nouvelles de Constantinople en date du 29 mai. Ces nouvelles sont postérieures de six jours à celles que la *Gazette d'Augsbourg* a publiées.

» L'armée égyptienne était en pleine retraite. Ibrahim avait de sa personne évacué Kutaïa le 24 mai; on s'attendait qu'il aurait repassé le Taurus vers le milieu de juin.

» Le comte Orloff n'hésitait point à reconnaître que, la paix étant faite, l'expédition russe n'avait plus d'objet. On comptait qu'elle s'éloignerait après le retour du comte de Lieven, envoyé pour constater le mouvement rétrograde de l'armée égyptienne. En attendant, les officiers du génie russes expédiés en mission aux Dardanelles avant la conclusion de la paix avaient été rappelés; l'escadre avait mis à terre les pilotes turcs qu'elle avait embarqués à son arrivée.

» Le *Moniteur ottoman* avait publié de nouvelles déclarations officielles en confirmation des conditions définitives de paix.

» L'escadre française n'avait point quitté les environs de Smyrne; il paraît que l'escadre anglaise ne l'avait pas encore rejointe. »

— L'*Indicateur de Bordeaux* raconte les particularités suivantes sur l'embarquement de la comtesse Lucchesi.

Ainsi que nous l'avons dit, l'ex-duchesse, qui a quitté Blaye samedi à dix heures et demie, n'a pas tardé à être en rade de Richard. Le *Bordelais* a passé au large de Pauillac à onze heures environ; il a fallu beaucoup de tems pour oser aborder l'*Agathe*, car la mer était extrêmement houleuse; le vent alors était si violent, qu'en voulant transborder la voiture du prince de Beaufremont de la chaloupe à bord de la corvette, cette voiture est tombée à la mer, et n'a surnagé qu'à l'aide des deux aussières qui la soutenaient.

Non seulement l'avant-train a été submergé, mais deux plats en argent et plusieurs pièces d'argenterie ont été perdus. Cependant le tems pressait, et le retour de la marée était à craindre; quatre péniches à dix rames furent mises à la mer : la première, commandée par un officier, et les trois autres par des élèves de marine; et, comme on hésitait encore, le général Bugeaud s'élança le premier dans l'une des embarcations, et donna l'ordre du transbordement. Aussitôt l'ex-duchesse, sa fille et la nourrice y descendirent, aidées par le capitaine Leblanc; les autres personnes les suivirent bientôt. Le *Bordelais* alors reconduisit à Blaye les autorités de cette ville, pour revenir ensuite remorquer l'*Agathe*. A deux heures du matin il était de retour; mais le départ ne put encore avoir lieu, car il a fallu une manœuvre de quatre heures pour dégager l'ancre du babord, qui se trouvait fortement retenue.

Ce n'est qu'à six heures du matin, dimanche, que le *Bordelais* a pu crocher le navire et faire route pour le Verdon; l'*Agathe* y est arrivée à huit heures. Là, le capitaine Turpin a demandé que le *Bordelais* continuât son remorquage jusqu'à la hauteur de Saint-Palais, ou, à dix heures moins un quart, on a largué les amarres. Aussitôt le commandant a fait larguer toutes les voiles par un vent nord-est tellement favorable à l'*Agathe* que, dans moins de vingt minutes, cette corvette a disparu aux yeux de l'équipage du *Bordelais*, ce qui fait présumer qu'elle aura dû doubler le détroit hier, lundi, et être tout-à-fait hors du golfe de Gascogne; du moins tel est avis de tous les marins de Royan.

Pendant toute cette traversée, la duchesse a montré autant de courage que de gaîté. Souvent elle s'informait de sa fille et la caressait. En quittant la citadelle, et au moment où le *Bordelais* passait entre le Pâté et l'Ile, plusieurs petites barques de légitimistes s'approchèrent du bateau; les cris de *vive Madame!* auxquels personne ne répondit, se firent alors entendre; l'une de ces barques s'approcha tellement du *Bordelais*, qu'un mouchoir blanc, dans lequel était un portrait et des vers, y fut jeté. Ce mouchoir, a été remis par le général Bugeaud à la duchesse.

Le *Mémorial* ajoute les détails suivans à ceux qu'il a déjà rapportés :

Lorsque l'embarquement s'effectua, la comtesse Palli au commandant Mollier : « M. Mollier, vous êtes père d'une fille, vous; je vous recommande la mienne tout particulièrement. » M. Mollier se chargea de la transporter à bord.

Pendant la traversée de Blaye à Richard, l'enfant était couchée dans la chambre qui sert ordinairement de boudoir; plusieurs fois sa mère, est descendue pour le voir, mais toujours elle est descendue seule, les dames qui étaient sur le pont ne jugeant pas à propos de la seconder dans cette attention maternelle.

PAYS-BAS. — *La Haye*, 17 *juin*.

S. M. le roi a signé, le 14 de ce mois, la loi qui met à la disposition du gouvernement une somme d'environ 17 millions de florins pour le paiement des frais de l'état de guerre qui dure encore. Le même jour, par suite de cette loi, le paiement des rentes a été annoncé à Amsterdam.

Par arrêté du 14 de ce mois, les mesures de quarantaine sont rapportées pour ce qui regarde les provenances du midi de l'Europe, ainsi que d'Angleterre et de France. Toutefois, cette disposition n'est pas applicable aux navires qui ne pourraient fournir la preuve qu'ils viennent de ces parages, ni à ceux qui viennent d'Espagne, de Portugal, de l'Amérique septentrionale, de Mexico, de Cuba et du Levant, qui continueront à être soumis à la même visite.

— La ci-devant garnison de la citadelle d'Anvers sera, à ce que l'on dit, pourvue de nouvelles armes et équipemens; on attend bientôt les armes, etc., qui sont restées en Belgique.

Le lieutenant-colonel de Boer, adjudant de S. Exc. le général d'infanterie baron Chassé, se trouve depuis ce midi dans cette résidence.

— On apprend que les militaires qui sont revenus chez eux en congé seront inspectés mensuellement par les commandans de place.

— Plusieurs lettres de Bergen-op-Zoom font un tableau animé de la joie et des sentimens d'affection avec lesquels le général baron Chassé a été reçu par les habitans de cette ville. Quoique le général ait voulu garder l'incognito, il fut bientôt reconnu et accompagné au milieu des plus vives acclamations jusqu'à la maison du colonel de Boer, où il a fixé sa résidence provisoire. Dans la nuit du 12, beaucoup de maisons furent illuminées. Dans la soirée du 13, la société d'harmonie donna une sérénade au général, et lorsque celui-ci parut au balcon pour remercier, ce ne fut qu'un cri de *vive le général Chassé!* beaucoup de maisons dans les environs furent encore illuminées.

Du 18. — Le 17 a eu lieu la clôture de la session des chambres. Le ministre de l'intérieur a prononcé à cette occasion le discours suivant :

« NN. et PP. SS., pendant votre session actuelle, dont je suis chargé de faire la clôture, notre commerce et notre navigation ont été attaqués et des forces bien supérieures ont assailli la citadelle d'Anvers; à cette occasion notre armée de terre et de mer a noblement maintenu la gloire de la Néerlande et scellé sa fidélité du sang d'un grand nombre de braves.

» La coopération de VV. NN. PP. a derechef mis le gouvernement à même de résister à ces nouveaux coups. Un emprunt décrété par la loi a été accueilli par le patriotisme de la nation et nous a fait encore une fois trouver en nous-mêmes les moyens d'assurer la défense de notre sol, de notre honneur et de notre indépendance.

» La loi sur la *landstorm* eut, au besoin, rendu cette défense encore plus formidable. Le crédit de l'état a continué à se soutenir; les budjets et les autres lois financières ont contribué à lui donner de la solidité.

» Au milieu de semblables travaux, et en dépit des circonstances difficiles où se trouvait la patrie, la législature n'a pas perdu de vue l'importance de posséder des codes néerlandais. C'est avec zèle, mais en même tems avec circonspection, qu'a été continué le travail, grâce auquel cet important ouvrage est sur le point d'être achevé.

» Le traité communiqué à VV. NN. PP. a mis un terme à la violence. Il ramène dans la patrie nos navires marchands avec leurs cargaisons, et il a rendu les braves défenseurs de la citadelle d'Anvers au pays, au roi et à leurs proches.

» De cette manière se trouve renouvelé l'espoir d'un arrangement final des affaires belges, qui ont long-tems et fortement occupé la Néerlande et une grande partie de l'Europe.

» Le roi désire, NN. et PP. SS., que cet arrangement final s'effectue promptement; et tandis que tout est mis en œuvre pour atteindre ce but, en garantissant l'honneur et les intérêts de la vieille Néerlande, il sera fait un usage aussi économique que les circonstances le permettront des crédits accordés pour pourvoir extraordinairement aux besoins de la marine et de la guerre.

» Je suis chargé d'en réitérer l'assurance à VV. NN. PP., et au nom du roi, je déclare close cette session ordinaire des états-généraux. »

Rotterdam, 19 *juin*.

S. Exc. M. Dedel est arrivé ici hier de Londres, à bord du bateau à vapeur.

— Le *Handelsblad* du 17 juin donne la lettre suivante de La Haye, 15 juin :

« La conclusion d'un traité préliminaire avec la France et l'Angleterre, le retour de nos braves guerriers de St.-Omer, la levée de l'embargo, toutes ces heureuses nouvelles ont fixé ici toute l'attention publique, à tel point qu'on s'est entretenu du départ subit de S. A. R. le prince Frédéric pour Berlin beaucoup moins qu'on ne l'aurait fait dans d'autres circonstances. Mais depuis quelques jours on en parle davantage, et, quoiqu'on n'en con-